

École de criminologie
Université de Montréal

Session hiver 2025

Plan de cours

CRI-2251- G Préparation au stage

Enseignante : Sophie Collard

Jeudi 8h30 à 11h30

Descripteur du cours

Démarches d'information et de sensibilisation dans un milieu d'intervention ou d'analyse. Préparation au stage annuel en intervention. Formulation du contrat pédagogique en vue du stage.

Objectifs du cours

Les ateliers de préparation au stage visent à fournir à l'étudiant.e des opportunités de se questionner face à lui-même, à la pratique professionnelle et à son éventuel milieu de stage afin de lui permettre de se fixer des objectifs de stage les plus pertinents possible en rapport avec ses champs d'intérêt et les exigences universitaires. En d'autres mots, il s'agit de le préparer afin qu'il puisse tirer le maximum de son expérience de stage dans un milieu de pratique de la criminologie.

Objectifs généraux

En terme général, la démarche proposée vise à ce que l'étudiant.e

- Confirme et assume le choix d'un milieu de stage.
- Revoit, complète ou acquiert les connaissances nécessaires à une bonne compréhension du milieu de stage (mission, cadre légal, protocoles, politiques et procédures, clientèles desservies, approches préconisées, etc.).

- Lors des visites en milieu de stage, s'informe et se sensibilise aux pratiques qui sont propres à ce milieu (évaluation initiale des personnes, planification de l'intervention, mise en œuvre de l'intervention, communications orales et écrites, déontologie, travail en équipe et en réseaux, etc.)
- Formule des objectifs d'apprentissage sur le plan professionnel et personnel, de façon qu'ils soient facilement observables, mesurables et atteignables pendant la période de stage
- Prend conscience de ses motivations, valeurs, forces, limites, intérêts et aspirations en tant que professionnel.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, les ateliers visent à ce que l'étudiant.e :

- Exprime les motivations qui l'amènent à privilégier un milieu de stage particulier;
- Prend l'initiative et la responsabilité de ses activités de stage;
- Formule de façon spécifique et opérationnelle ses objectifs d'apprentissage et met en place son contrat pédagogique (c.à.d. entente tripartite visant à répondre aux besoins d'apprentissage de l'étudiant);
- Prépare et complète les périodes de pré-stage qui sont prévues dans le milieu;
- Se familiarise avec son superviseur et l'équipe d'intervenants de son milieu de stage;
- Découvre le milieu de stage, son fonctionnement général et les problématiques vécues par la clientèle desservie;
- Se familiarise avec les différentes méthodes d'évaluation et d'intervention, types de communications et enjeux déontologiques propres à ce milieu;
- Identifie les partenaires et le réseau dans lequel s'inscrit ce milieu;
- Amorçe une réflexion sur son rôle d'intervenant.e, ainsi que sur ses forces et faiblesses en contexte professionnel;
- Développe ses capacités et sa discipline d'auto-observation par la tenue d'un journal de bord relatant ses comportements et son vécu en intervention et ses réflexions critiques sur différents thèmes abordés lors du cours;
- Participe activement aux échanges sur les différents thèmes prévus.

Approches pédagogiques

La démarche pédagogique du cours repose d'abord et avant tout sur la participation active et l'implication de chaque étudiant.e, l'enseignant ayant pour rôle de faciliter l'exploration et la compréhension des sujets de discussion abordés lors des ateliers de rétroaction.

L'étudiant.e est le principal artisan du bon déroulement de son stage, que ce soit au niveau de sa préparation, de l'élaboration et de l'actualisation de ses objectifs et des questionnements théoriques, professionnels et personnels découlant des activités qu'il réalise dans son milieu de stage. Il lui appartient de participer activement aux échanges ayant lieu dans le groupe du cours « Préparation au stage », échanges portant soit sur l'un des thèmes prévus à l'horaire ou encore sur un des sujets abordés par les participants dans leur présentation de leur vécu de la semaine.

L'enseignant a la responsabilité de situer les activités de préparation et de réalisation du stage dans le cadre de la démarche de formation pratique proposée par l'École de criminologie. Il collabore avec la coordonnatrice de stages à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des stages. Personne-ressource pour les étudiants-es et pour les superviseurs du champ de pratique sous sa responsabilité, il sert de lien entre l'École de criminologie et les organismes dans lesquels se déroulent les stages. Responsable du projet de stage des étudiants.es, il en oriente l'ensemble de son déroulement.

Le superviseur de stage est la ressource pour favoriser l'apprentissage de l'étudiant.e. Il est un enseignant, un formateur, un guide qui soutient, oriente, encadre, structure et évalue les expériences d'apprentissage de l'étudiant.e dans son milieu de stage. En collaboration avec l'enseignant de stage et à partir du « vécu » sur le terrain, il facilite l'acquisition et l'intégration de la théorie-pratique dans le domaine de la pratique criminologique. Il soutient la personne stagiaire dans sa démarche de formation en assurant la mise en place de conditions facilitant la réalisation des objectifs d'apprentissage que celle-ci s'est donné.

Rencontres de préparation au stage

Les rencontres de préparation au stage ont pour but d'amener les participants.es à faire une mise en commun de leurs différents sujets d'intérêt en lien avec la pratique professionnelle en milieu de traitement pour la dépendance ou autres. Les discussions peuvent porter sur leurs habiletés, leurs besoins, leurs valeurs, leurs motivations, leurs forces, leurs limites, etc. Elles permettent aux étudiants.es d'apprendre à communiquer

en groupe, à confronter leurs connaissances et à faire valoir leurs points de vue dans une perspective de développement des compétences professionnelles et personnelles.

Dans ce processus, différentes modalités pédagogiques sont utilisées pour permettre aux participants de ventiler et échanger sur leur préparation de stage tout en utilisant ces échanges dans une perspective d'autocritique et de perfectionnement leur permettant de développer une vision et un style personnel d'intervention.

Confidentialité, entraide, implication personnelle et honnêteté font partie de ce qui est attendu des participants.es lors de leur participation aux ateliers

Modalités pédagogiques possibles

- Courtes présentations théoriques suivies d'une discussion
- exercices en petits groupes
- mises en situation devant la classe (jeux de rôle)
- visionnement ou écoute d'entrevues
- rétroaction et échange sur les mises en situation présentées
- lectures dirigées et/ou suggérées (avec discussion)
- échange sur des thèmes liés à l'intervention
- journal de bord

Thèmes pouvant être abordés lors des rencontres

- Le code de déontologie des criminologues
- Les techniques d'entrevue
- Les attitudes en entrevue
- La présentation de cas
- Le dossier clinique et le plan d'intervention
- Les attitudes et contre-attitudes de l'intervenant.e
- Le criminologue en tant qu'intervenant professionnel
- Le travail en équipe multidisciplinaire
- Etc.

Visite dans le milieu de stage (5 jours / 35 à 40 heures)

La visite dans le milieu de stage est une activité d'observation qui a pour objectif de familiariser l'étudiant à la pratique propre au milieu de stage choisi et de favoriser un début d'intégration personnelle dans ce milieu en établissant un premier lien avec son /sa superviseur.e de stage et l'équipe de travail. L'étudiant.e est appelé.e à s'informer au maximum de ce qui se passe dans le milieu (lieux, équipe, clientèle, fonctions et tâches des intervenants, politiques, procédures et méthodes) et des avenues qui s'offrent

à lui / elle en termes de savoir, de savoir-faire et de savoir-être. Le superviseur terrain peut lui demander de faire un certain nombre de lectures qu'il juge pertinentes à la préparation du stage. Une visite dure de 4 à 8 heures et doit être réalisée, le plus possible, dans les moments prévus à l'horaire du cours.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
Mon parcours de vie	25%	6 février 2025 à 23h (dépôt studium)
Objectifs de stage – contrat pédagogique	10%	Selon les jours de pré-stage
Présentation orale du milieu de stage	20%	Selon le calendrier
Rapport final/auto-évaluation	30%	10 avril 2025
Participation en classe	15%	17 avril 2025

Présentation des travaux

1. Mon parcours de vie (25% de la note totale)

Le principal outil de travail d'une personne clinicienne étant elle-même, il importe que celle-ci se connaisse bien. À l'aube d'une étape importante de sa vie professionnelle, il devient important pour chaque personne de faire un travail de réflexion sur où elle est rendue aujourd'hui, ce qui fait qu'elle est rendue là et où elle a le goût de se rendre. Pour cette raison, le premier travail a pour objectif d'amener l'étudiant.e à porter une réflexion personnelle sur où il/elle en est rendu.e dans son savoir, son savoir-faire et son savoir-être, faisant alors des liens avec ce qui a été aidant et non-aidant pour elle ou lui dans son parcours de vie, que ce soit les événements marquants, les

personnes influentes, les obstacles surmontés, les réalisations accomplies, les connaissances acquises, les valeurs dominantes, les préjugés paralysants, les traits de caractère marquants, etc.

Le travail écrit doit compter un maximum 5 pages à un interligne et demi, utilisant la police Arial avec une taille des caractères de 11 points. Il doit être déposé sur Studium à la date apparaissant dans le tableau des outils d'évaluation.

La notation est fondée sur les éléments suivants : Contenu structuré, complet et pertinent, avec des propos synthétisés, clairs et détaillés. La capacité d'introspection et la profondeur de la réflexion personnelle a également une grande importance dans ce travail, soutenant la pertinence d'écrire en utilisant le « je ».

2. Objectifs de Stage - contrat pédagogique (10% de la note totale)

La démarche à suivre pour la préparation et la rédaction du contrat pédagogique est celle présentée dans le « cahier de stage de baccalauréat en criminologie », section II, pages 26 à 39.

Lors des dernières présences dans le futur milieu de stage, l'étudiant.e et la personne superviseure discutent et s'entendent sur les divers éléments faisant partie du contrat pédagogique. Ils reprennent les parties du contrat qu'ils ont élaborées chacun de leur côté et remplissent le document "Contrat pédagogique du stagiaire en criminologie".

Le document final doit être dûment signé par l'étudiant/e et la personne superviseure. Il est alors remis à l'enseignante responsable de stage pour approbation finale.

Critères : Le contrat respecte les exigences. Les objectifs sont rédigés selon les règles SMART. Les moyens permettent la réalisation des objectifs.

3. Présentation orale du milieu de stage (20% de la note totale)

La présentation orale du milieu de stage vise à faire connaître aux autres étudiants.es les caractéristiques du milieu de stage qui accueillera l'étudiant.e dans la prochaine année scolaire. Cette présentation se veut une description des informations obtenues sur le milieu de stage et une synthèse des observations faites.

Les aspects à aborder lors de la présentation :

- ✓ Mandat de l'organisme (mission et valeurs)
- ✓ Place de l'organisme dans le réseau de la santé et des services sociaux.
- ✓ Place de l'organisme sur le territoire desservi

- ✓ Problématique(s) traitée(s)
- ✓ Clientèles desservies et services offerts
- ✓ Approche (s) d'intervention privilégiée (s)
- ✓ Principaux partenaires et collaborateurs
- ✓ Principales lois, politiques et procédures reliées à la réalisation des activités
- ✓ Mes forces et défis pour mon milieu de stage
- ✓ Autres éléments pertinents que vous souhaitez transmettre.

La veille de la présentation, l'étudiant.e doit faire parvenir à l'enseignant sa présentation power point ou autre document qui sera utilisé lors de sa présentation.

D'une durée maximale de 15 minutes et menée individuellement, la présentation sera suivie d'une période de commentaires et questions d'environ 5 minutes, activité animée par la personne ayant fait la présentation.

La notation est fondée sur les éléments suivants :

- ✓ **Contenu de la présentation** : Le contenu présenté est pertinent et permet de bien connaître le milieu de stage.
- ✓ **Expression orale** : qualité du français et de l'expression, clarté des propos, utilisation appropriée des termes théoriques et pratiques,
- ✓ **Attitude générale** : posture, dynamisme et rythme, regard vers l'auditoire, habillement adapté.
- ✓ **Présentation** : originalité, soutien visuel, gestion du temps, interaction avec les participants, intérêt soulevé.

4. Rapport final (30% de la note finale)

Un compte-rendu des démarches réalisées lors des visites dans le milieu de stage.

Une description des cinq journées de stage devra être faite dans le rapport en y indiquant :

- Une brève description des journées passées dans le milieu.
- Une réflexion critique de la structure de l'organisme autant administratif que clinique (forces et limites). Présenter ses forces pour ce milieu de stage.
- Identifier les apprentissages en lien avec le savoir, savoir-faire et savoir-être.
- Présenter ses questionnements, appréhensions, motivations, défis pour la prochaine année. Identifier des moyens pour pallier ceux-ci.

- Auto-évaluation de mon implication lors de ces 5 journées (en référence au savoir-être). Poser un regard critique et objectif sur soi (capacité d'introspection).

La notation est basée sur les critères suivants :

Le milieu : description claire, pertinente et bien détaillée du milieu de stage.

Compréhension et connaissances du milieu de stage

Savoirs : Démonstration des savoirs par la cohérence, le détail et la justesse des informations

Capacité d'introspection : regard juste sur soi et capacité d'identifier des moyens concrets pour s'améliorer

Qualité générale et structure du texte : clarté, fluidité, syntaxe.

5. **Contribution personnelle aux ateliers (15% de la note totale)**

La contribution personnelle aux ateliers compte pour 15% de la note globale du cours « préparation au stage ». Les éléments d'observation suivants sont pris en compte dans la note attribuée par l'enseignant:

- **Présence**: assiduité et ponctualité
- **Implication et participation** : qualité de sa préparation aux ateliers, pertinence et clarté de ses interventions en lien avec les questions soulevées, les opinions émises et les hypothèses soumises, partage de ses connaissances et expériences vécues, implication personnelle, observations utiles et pertinentes par rapport à soi et aux autres participants.es, etc.
- **Attitude**: respect envers les autres participants, tolérance aux différences, respect de la confidentialité, préoccupation éthique, capacité d'autocritique, capacité de donner du feedback et d'en recevoir, dynamisme, curiosité intellectuelle, etc.
- **Écoute** active des autres participants.
- **Interaction**: expression claire de ses questionnements, capacité de recevoir positivement des critiques, mise en commun de ses idées, désir manifeste de faire avancer le travail du groupe, capacité de réflexion clinique, etc.

Entre une à deux pages, rédige une auto-évaluation de ta contribution en classe (selon les critères énoncés ci-dessus), et attribues-toi une note sur 10 en cohérence avec les éléments apportés dans ton auto-évaluation.

6. Journal de bord

Le journal de bord se veut une modalité pédagogique utile et pertinente pour la préparation des différents travaux qui sont demandés en cours de session et pour les échanges ayant lieu en classe. Il présente les avantages suivants :

- ✓ Mettre sur papier certaines observations faites en milieu de stage.
- ✓ Se remémorer les activités accomplies dans une journée.
- ✓ Colliger ses perceptions et ressentis lors de certaines situations observées ou vécues.
- ✓ Mettre sur papier ses réflexions faisant le lien entre la théorie et la pratique.
- ✓ Noter l'évolution de sa compréhension clinique face à certaines interventions réalisées.
- ✓ Colliger ses questionnements face à certaines interventions observées ou dans certaines situations vécues.
- ✓ Mettre sur papier les différentes interrogations qui viennent à l'esprit en rapport avec son milieu de stage.
- ✓ Témoigner des différentes démarches faites ou des jours de présence du stage.

7. Rencontres individuelles

- Au besoin, à la demande de l'enseignant ou de l'étudiant.e
- Objectifs :
 - ✓ Permettre à l'étudiant.e et à l'enseignant de faire plus ample connaissance
 - ✓ Permettre à l'étudiant.e de ventiler sur des situations vécues en milieu de stage ou de partager ses inquiétudes et questionnements.
 - ✓ Permettre à l'enseignant de clarifier certains questionnements en lien avec des situations vécues en milieu de stage ou lors des ateliers.
 - ✓ Permettre à l'enseignant de préciser certaines informations en lien avec les motivations et les intérêts pour le milieu de stage.

Barème de notation

Grille de conversion des pourcentages

Note littérale	Valeur	Pourcentage
A+	Excellent	90
A		85
A-		80
B+	Très bon	77
B		73
B-		70
C+	Bon	65
C		60
C-		57
D+	Passable	54
D		50
E	Échec	-de 50

Horaire des ateliers de préparation au stage

Trimestre hiver 2025

Date	Contenu du cours (sujet à modification)
09 janvier 2025	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation enseignante et étudiant.e.s ✓ Présentation du plan de cours et des modalités d'évaluation ✓ Consigne pour le 1^{er} travail ✓ Attentes et besoins des étudiant.e.s
16 janvier 2025	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lecture du cahier du stagiaire ✓ Poursuivre placement de stage et contact milieux ✓ Savoir, savoir-faire et savoir-être
23 janvier 2025	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Retour objectifs de stage (cahier du stagiaire) ✓ Processus d'intervention ✓ Plan d'intervention, tenue de dossier

30 janvier 2025	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Consignes pour le 2^e travail ✓ Contenu de cours : savoir-faire ✓ Suite plan d'intervention ✓ Intervention individuelle et de groupe
06 février 2025	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Visite #1 dans les milieux de stage
13 février 2025	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Visite #2 dans les milieux de stage ✓ Je suis disponible
20 février 2025	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Visite #3 dans les milieux de stage ✓ Je suis disponible
27 février 2025	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rétroaction : Bilan de mes 3 jours ✓ Explication contrat pédagogique
06 mars 2025	Semaine de lecture
13 mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Visite #4 dans les milieux de stage
20 mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Visite #5 dans les milieux de stage
27 mars 2025	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation orale des milieux de stage (5)
3 avril 2025	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation orale des milieux de stage (4)
10 avril 2025	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Présentation orale (4) ✓ Bilan du cours ✓ Préparation pour stage automne 2025

Lectures obligatoires et références bibliographiques

Les lectures ont pour but de compléter et/ou approfondir des thèmes vus en atelier. Elles peuvent être sous forme de lecture ou visionnement vidéo.

Lectures obligatoires

- ✓ Ordre professionnel des criminologues du Québec. **Code de déontologie des étudiants en criminologie.** <https://ordrecrim.ca/membres/profession/code-deontologie/>
- ✓ Université de Montréal, école de criminologie. **Cahier du stagiaire.**
- ✓ **Ordre professionnel des criminologues du Québec**
<https://ordrecrim.ca/>

Références bibliographiques

DÉPENDANCES

- ✓ Ben Amar, Mahomed (2007). **La polyconsommation de psychotropes et les principales interactions pharmacologiques associées.** Montréal, Centre québécois de lutte aux dépendances. 184 pages.
- ✓ Sous la direction de Ben Amar, Mahomed (2006). **Drogues : Savoir plus, risquer moins.** Montréal, Centre québécois de lutte aux dépendances. 205 pages.
- ✓ Sous la direction de Léonard, Louis Léonard et Ben Amar, Mahomed (2002). **Les psychotropes. Pharmacologie et toxicomanie.** Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. 894 pages.
- ✓ Bowen, Sarah, Chawla, Neha et Marlatt, G. Alan (2013). **Addictions : prévention de la rechute basée sur la pleine conscience.** De Boeck Supérieur. 272 pages.
- ✓ Cornier, Dollard (1984). **Toxicomanies : styles de vie.** Chicoutimi, Gaétan Morin éditeur. 175 pages.
- ✓ Cornier, Dollard (1989). **Alcoolisme Abstinence, boire contrôlé, boire réfléchi.** Éditions du Méridien. 178 pages.
- ✓ Gaudet, Étienne (2011). **Drogues et alcool : j'arrête.** Montréal, Les Éditions Publistar. 224 pages.
- ✓ Léonard, Louis et Ben Amar Mahomed (2002). **Les psychotropes: pharmacologie et toxicomanie.** Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. 920 pages.
- ✓ Peele, Stanton (). **L'expérience de l'assuétude.**

INTERVENTION ET TECHNIQUES D'ENTREVUE

- ✓ Beaudry, Madeleine et Trottier, Germain (2001). **Les habilités d'intervention en service social individuel et familial. Développement et évaluation.** Université Laval, Faculté des sciences sociales, École de service social, Centre d'appui au développement des pratiques et de la recherche en service social. 89 pages.
- ✓ Boisvert, Jean-Marie et Beaudry, Madeleine (1979). **S'affirmer et communiquer.** Montréal, Les Éditions de l'Homme. 328 pages.
- ✓ Cameron, Milton (2008). **Savoir écouter. Décodez les messages de vos interlocuteurs.** Les Éditions Québecor. Seconde édition. 129 pages.
- ✓ DeVito, Joseph A., Chassé, Gilles et Vezeau, Carole (2008). **La communication interpersonnelle.** Éditions du Renouveau Pédagogique inc., seconde édition. 325 pages.
- ✓ Dorais, Michel (2015). **Le métier d'aider.** Montréal, VLB éditeur. 238 pages.
- ✓ Dozois, J., Brochu, S. (1988). **Relation d'aide en contexte d'autorité.** Montréal; PUM
- ✓ Egan, Gérard (2005). **Communication dans la relation d'aide,** 2^{ème} édition. Beauchemin. 466 pages.
- ✓ Fanzolato, Sylvie (2003). **Les faces cachées de l'intervention en situation de crise.** Mont-Royal, Modulo Griffon. 240 pages.
- ✓ Forget, J. (1990). **La relation d'aide.** Logiques Sociétés.
- ✓ Rogers, Carl (1968). **Le développement de la personne.** Paris, Dunod. 286 pages.
- ✓ Héту, Jean-Luc (2000). **La relation d'aide. Éléments de base et guide de perfectionnement.** Montréal, Gaétan Morin Éditeur., 3^e édition. 189 pages.
- ✓ Miller, William R. et Rollnick, Stephen (2006). **L'entretien motivationnel. Aider la personne à engager le changement.** Paris, InterEdition-Dunod. 241 pages.
- ✓ Pauzé, Éline (1984). **Techniques d'entretien et d'entrevue.** Montréal, Modulo Éditeur. 233 pages.
- ✓ Roberge, Michèle (1998). **Tant d'hivers au cœur du changement. Essai sur la nature des transitions.** Les Éditions Septembre, Collection Libre Cours. 171 pages.
- ✓ St-Arnaud, Y. (2008). **Les petits groupes: participation et animation** (3^e édition) Gaétan Morin éditeur, Montréal.
- ✓ St-Arnaud, Yves (2004). **Petit code de la communication.** Montréal, Les Éditions de l'Homme, collection Alter ego. 126 pages.
- ✓ St-Arnaud, Yves (2003). **L'interaction professionnelle : efficacité et coopération.** Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 2^{ème} édition, 282 p.

- ✓ St-Arnaud, Yves (2001). Relation d'aide et psychothérapie. Le changement personnel assisté. Montréal Gaétan Morin éditeur, collection pratiques professionnelles. 434 p.
- ✓ St-Arnaud, Yves (1996). S'actualiser par des choix éclairés et une action efficace. Boucherville, Gaétan Morin éditeur. 108 pages.

JEUNESSE

- ✓ Apollon, W. (2000). La confidentialité dans l'intervention en contexte d'autorité. Dans P. Parent (Éd.), Les interventions auprès des familles Enjeux éthiques (pp. 106-126). Saint-Laurent: Éditions Fides.
- ✓ Bouchard, C.. et coll. (1991). **Un Québec fou de ses enfants: rapport du groupe de travail pour les jeunes**. Gouvernement du Québec, 179 p.
- ✓ Centres jeunesse de Montréal, Coordination du développement des programmes et de la pratique professionnelle, Direction des services professionnels et affaires universitaires (2011). Cadre de référence sur l'intervention clinique destinée aux jeunes 12 à 18 ans et à leurs parents (volets LSSS et LPJ). Centres jeunesse de Montréal.
- ✓ Chamberland, C. (1998). L'approche milieu dans les Centres Jeunesse de Montréal: vers une nouvelle culture de l'intervention. Défi Jeunesse, vol IV, no 3, pp 3-15. Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Manuel de référence sur la L.P.J., Gouvernement du Québec 2010.
- ✓ Dozois, J., Brochu, S. (1988). **Relation d'aide en contexte d'autorité**. Montréal: P.U.M.
- ✓ Fréchette, M., Leblanc, M. (1987). Délinquances et délinquants. Chicoutimi: Gaétan Morin.
- ✓ Glasser, W. (1997). **La théorie du choix**. Montréal: Chenelière McGraw-Hill.
- ✓ Gouvernement du Québec. Chartes des droits et libertés.
- ✓ Guedeney, N et A. (2002). L'attachement, concepts et applications, Masson, Paris, 235p.
- ✓ Guay, J. (2009). Les clientèles récalcitrantes. Comment réussir l'alliance thérapeutique. Les Presses de l'Université de Montréal, Québec, 160p.
- ✓ Lafortune, D., Cousineau, M-M. et al. (2010). **Pratiques innovantes auprès des jeunes en difficulté**. Paramètres, Les presses de l'Université de Montréal.
- ✓ Leblanc, M. et al. (1998). **Intervenir autrement : un modèle différentiel pour adolescents en difficulté**. Montréal : P.U.M.
- ✓ Lemay, L. (2007) « L'intervention en soutien à l'empowerment: du discours à la réalité. La question occultée du pouvoir entre acteurs au sein des pratiques d'aide », Nouvelles pratiques sociales, vol.20, no 1, p.165-180.
- ✓ René, J-F. (1993). **La jeunesse en mutation : d'un temps social à un espace social précaire**. Dans *Sociologie et sociétés*, vol. XXV, p. 153-171.

- ✓ Zimmermann, P. (2003) « L'attachement à l'adolescence. Mesure, développement et adaptation » dans *Attachement et développement : le rôle des premières relations dans le développement humain*, G.M. Tarabulsky (dir.), Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, p.183-204.

THÉRAPIE D'ACCEPTATION ET D'ENGAGEMENT (ACT thérapie)

- ✓ Ciarrochi, Joseph V., Hayes, Louise, Bailey, Ann (2014). *Deviens maître de ta vie*. La Boite à Livres Éditions. 131 pages.
- ✓ Harris, Russ (2009). *Le piège du bonheur*. Montréal, éditions de l'homme. 262 pages.
- ✓ Harris, Russ (2011). *Le grand saut*. Montréal, éditions de l'homme. 263 pages.
- ✓ Harris, Russ (2014). *Le piège du bonheur – Édition illustrée*. Montréal, éditions de l'homme. 177 pages.
- ✓ Harris, Russ (2017). *Passez à l'ACT. Pratique de la thérapie d'acceptation et d'engagement*. De Boeck Supérieur 380 pages.
- ✓ Hayes, Steven C. (2019). *Penser moins pour être heureux. Vivre pleinement ici et maintenant*. France, éditions Eyrolles. 281 pages.
- ✓ Polk, Kevin, Schoendorff, B., Webster, M. et Olaz, F. (2017). *Guide de la matrice ACT*. De Boeck Supérieur. 381 pages.
- ✓ Schoendorff, Benjamin (2009). *Faire face à la souffrance*. France, éditions Retz. 2009 pages.
- ✓ Schoendorff, Benjamin, Grand Jana, Bolduc, Marie-France (2011). *La thérapie d'acceptation et d'engagement*. DeBoeck supérieur. 507 pages.
- ✓ Schoendorff, Benjamin (2009). *Faire face à la souffrance*. France, éditions Retz. 2009 pages

SOMMEIL

- ✓ Morin, Charles M. (1997). ***Vaincre les ennemis du sommeil***. Montréal, Les Éditions de l'Homme. 265 pages.

TROUBLES D'ANXIÉTÉ

- ✓ Lupien, Sonia (2019). *Par amour du stress*. . Mont-Tremblant, éditions Au carré. 274 pages.
- ✓ Greenberger, Dennis et Padesky, Christine (2005). *Dépression et anxiété : comprendre et surmonter par l'approche cognitive*. Anjou, Éditions Saint-Martin. 264 pages.
- ✓ Hébert, Ariane (2016). *Anxiété. La boîte à outils*. Boucherville, Les éditions de Mortagne. 170 pages.

TDA/H

- ✓ Hébert, Ariane (2015). TDAH. La boîte à outils. Boucherville, Les éditions de Mortagne. 170 pages.
- ✓ Vincent, Annick(2005). **Mon cerveau a encore besoin de lunettes**. Éditions Québec.

ACTION COMMUNAUTAIRE

- ✓ Ninacs, W. (2008). **Empowerment et intervention: développement de la capacité d'agir et de la solidarité**. Québec. Les presses de l'Université Laval.
- ✓ Ninacs, W. (2002). **Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec**. École de service social. Université Laval, Québec.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Politique sur la qualité de la langue

Une pénalité maximale de 10 % sera appliquée pour l'orthographe dans les travaux écrits.

Captation visuelle ou sonore des cours (Code civil du Québec, art. 3)

La captation audio ou vidéo du cours, en tout ou en partie, est interdite pour conserver la confidentialité des propos. Le cours étant en grande partie constitué d'échanges sur des expériences personnelles, il serait inapproprié d'en permettre la diffusion.

Le non-respect de cette règle peut mener à des sanctions disciplinaires en vertu de l'article 3 du Règlement disciplinaire concernant les étudiants.es.

L'usage de tout document déposé sur Studium pour chaque cours est également assujéti à l'engagement de chaque étudiant.e à respecter la propriété intellectuelle et le droit à l'image.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :

<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Conflits ou situations problématiques entre le superviseur et l'étudiant.e

Lorsqu'un conflit survient entre le superviseur et l'étudiant, il incombe d'abord aux parties en cause de prendre les moyens appropriés afin de le résoudre. L'École de criminologie s'attend à ce que l'enseignant de stage soit informé le plus rapidement possible des difficultés afin qu'il puisse intervenir si les démarches préalables n'ont pas donné les résultats voulus.

Il appartient à l'enseignant de stage de prendre la décision qui s'impose. Si l'étudiant et le superviseur jugent qu'ils sont lésés par cette décision, ils doivent soumettre la question à la coordonnatrice de stage.

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation, a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

- a) Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit et invite immédiatement l'enseignant à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 21 jours. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.
- b) Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit avec motif à l'appui dans les 28 jours suivant la réception de la demande.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme.

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

À moins d'avis contraire de l'enseignant, tout travail doit être remis au plus tard à 23h00 le jour indiqué.

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Les travaux remis en retard, sans motif valable, seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Ce délai ne peut excéder 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les sept jours suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. Le cas échéant, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme.

Plagiat et fraude (article 9.10)

Tout plagiat, tout copiage ou toute fraude ainsi que toute tentative de commettre ces actes ou toute participation à ces actes à l'occasion d'un examen ou d'un travail est régi par les dispositions du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants du premier cycle* (<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements->

[expliques/](#)). Aux fins du présent règlement, lorsque la note F est imposée comme sanction en vertu du Règlement disciplinaire mentionné ci-dessus, elle entraîne les mêmes conséquences qu'une note attribuée en vertu de la procédure habituelle d'évaluation, sauf que celle-ci est exclue de l'application des paragraphes relatifs à la révision et à la révision exceptionnelle de l'évaluation.

S'il y a rejet de l'accusation portée en vertu du Règlement disciplinaire cité ci-dessus, le travail ou l'examen concerné est corrigé par un enseignant désigné par le doyen ou l'autorité compétente; dans le cas où l'examen ou le travail n'a pas été complété à cause de la présomption de délit, les dispositions du paragraphe 9.8 du présent règlement s'appliquent comme si l'étudiant avait été absent pour un motif valable.